



Calcul des charges poubelles et eau

Par **achelle**, le **26/09/2016** à **12:25**

Bonjour, rnMerci d'avoir créé ce site pour nos questions!!!rnj'habite un appartement dans une maison divisé en 3 appartementsrnau rdc les propriétaires au 1er un locataire et moi au second.rnil y a deux poubelles de même taille,une pour les propriétaires une pour les locataires.rnla taxe poubelle se calcule -t-elle à la surface ou au nombre de poubelles, ils sont deux, je suis seule ainsi que l'autre locataire.rnDe plus, les charges pour l'eau sont aussi collectives,un forfait de 30 euros par mois, je suis absente au moins une ou deux semaines par mois depuis que je suis en retraite, donc n'utilise pas d'eau pendant ce temps. puis-je demander un justificatif des factures d'eau, ou le contrat de location indiquant le forfait n'est pas révisable? La propriétaire a fait une gaffe l'autre jour sous-entendant qu'on lui payait son eau depuis le changement de locataire..rnCordialementrnAchelle